

En tant qu'ancien universitaire, j'ai bénéficié d'une bourse pour poursuivre ma thèse et je me suis juré que je rendrai un jour cette aide à mon pays et à l'Université qui m'ont permis d'être ce que je suis.

C'est cette raison première qui a motivé mon engagement auprès de la Fondation UPVD.

Dans ce monde où les jeunes n'ont plus de repère, l'Université reste le pilier solide, la colonne vertébrale pour une formation équilibrée qui les accompagne vers la vie active.

J'ai compris, encore plus qu'avant, l'importance du savoir et de la matière grise dans la mise en oeuvre des projets sur notre territoire.

Opposé au non cumul des mandats, mais opposé au cumul des indemnités, J'ai donc décidé de verser mon indemnité de maire du Soler à la Fondation pour aider deux jeunes étudiants solériens.

J'en confie la gestion à la Fondation et je remercie le Président de l'accepter.

Cette bourse persistera jusqu'à ce que je ne sois plus en situation de cumul de mandats. Le montant s'élève à 600 € par mois, soit sur un an à 7 200 €.

Une première sélection a déjà été opérée pour une désignation définitive des deux boursiers au mois de décembre.

En cliquant sur le lien suivant, vous pourrez consulter le communiqué émanant de l'Université.

/images/stories/fic/Signature%20convention_Calvet.docx

